



Académie de LILLE

PROJET DE RESEAU 2015-2019

Nom du Réseau : REP du collège Jean Macé

Ville : BRUAY-SUR-L'ESCAUT Circonscription : Valenciennes-Bruay

PRINCIPALE : Mme DUEZ

IEN : Mme SIMON

COORDONNATEUR : M. MOREAU

Présentation du projet de réseau :

Le projet de réseau 2015-2019 a été présenté aux différents conseils pour avis :

- aux conseils d'école
- au conseil d'administration

Le projet de réseau 2015-2019 a été transmis à Monsieur Le Recteur pour validation.

La Principale du Collège

C. DUEZ

L'Inspecteur d'Académie, Inspecteur
Pédagogique Régional

F.FORTIER

L'Inspectrice de
l'Education Nationale

C. SIMON

Références :

-Loi du 8 juillet 2013 pour la refondation de l'école

-Circulaire n° 2014-077 du 4-6-2014 - Refondation de l'éducation prioritaire – BO n°23 du 05-06-2014

REP : Jean Macé

Ville : Bruay sur l'Escaut

Département : 59

1. Pilotes du réseau

	Noms
Principale	C. DUEZ
IEN	C. SIMON
IA-IPR	F.FORTIER

2. Eléments de contexte et de diagnostic

Contexte

L'autodiagnostic basé sur le référentiel de l'Education Prioritaire a été renseigné par l'ensemble des acteurs éducatifs du premier et du second degré. Les enseignants, les parents et les partenaires ont participé conjointement à sa rédaction lors de rencontres le 26 janvier 2016 et le 02 février 2016.

I- STRUCTURE DU PROJET ET DIAGNOSTIC

I.1/ STRUCTURE DU RESEAU

Composition du REP

Collège – Tête de réseau	Nom de la Principale	Effectifs élèves
Collège Jean Macé	Corinne DUEZ	501
Ecoles	Nom du directeur	Effectifs élèves
EM Joliot Curie	Hélène PRILLIEZ	101
EM Paul Langevin	Muriel DUBOIS	251
EM Henri Matisse	Christelle GUILLAUME	140
EM Daniel Féry	Chrystèle GODMEZ	92
EE Léo Lagrange	Catherine LEBRIEZ	229
EE Emile Zola	Michel TOURNOIS	279
EE Claude Monet	Yves CAULIER	183
EE Georges Brassens	Hélène PRILLIEZ	135
	TOTAL des effectifs	1911

Composition de l'équipe de pilotage

IA-IPR : M. FORTIER Francis
Principale : Mme DUEZ Corinne
IEN : Mme SIMON Christine
Coordonnateur : M. MOREAU Frédéric

Composition du comité de pilotage du réseau

L'équipe de pilotage.
Les directeurs d'écoles
La CPE : Mme DOCHEZ Isabelle
Les enseignants du CEC.
Les partenaires : maire, parents d'élèves élus.

Composition du conseil école/collège

Principale du collège
Principale adjointe du collège
Inspectrice de l'Éducation Nationale
CPC circonscription Valenciennes/Bruay
Coordonnatrice du REP
9 professeurs des écoles
12 professeurs du collège

I.2/ RESSOURCES HUMAINES

Enseignants et personnels

	2015-2016 Nombre de postes
Enseignants du 1er degré	59+2 ULIS école
Enseignants du 2nd degré	38
Enseignants SEGPA	3
RASED maître E, psychologue scolaire Maître G	3 0,25
COP	1
CPE	1,5
Médecin scolaire (avec la quotité)	0,33
Infirmier (avec quotité)	1,5
Assistant social (avec quotité)	1
Personnel administratif	2
Assistants pédagogiques	2
Assistants d'éducation	5.5
Contrats aidés	4
ATOSS	6
ATSEM	18

Missions spécifiques

	2015-2016 Nombre de postes
Conseiller pédagogique de circonscription	0.5
Conseiller pédagogique de Bassin (Education musicale, arts visuels, langues) intervenant sur 8 circonscriptions soient 4 secteurs de collège pour la circonscription	3x1/32
Ctice Mi-temps sur 4 secteurs de collège	1/8
Coordonnateur de réseau 1er	0.5
Enseignants brigades rattachés aux écoles	5
Coordonnateur de niveau (collège)	0
Service civique universel	1
Médiatrice scolaire	0.5
Intervenant musical	0
Intervenant sportif	0
Nombre d'heures effectuées par les maitres formateurs du bassin de Douai	59 h
DDEN	8

Structures spécifiques

	2015-2016 Nombre de postes
PMQC Plus de maîtres que de classes	1
Scolarisation moins de 3 ans	1
ULIS école et collège	3
Classe relais et autre	0

I.3/ DIAGNOSTIC PARTAGE DU RESEAU

Situation actuelle – Eléments d'analyse

Eléments quantitatifs :

- Statistique générale

Secteur de l'école d'origine PUBLIC			Elèves retrouvés en 6ème				
Année	UAI	Effectifs en CM2 au constat N-1	Nombre d'élèves retrouvés en 6 ^{ème}	Age Normal	Avance	Retard d'un an	Retard de plus d'un an
2012		172	150	92,7%	0,7%	6,7%	0,0%
2012	059	26464	25048	82,1%	2,7%	15,0%	0,2%
2013		163	145	89,7%	4,8%	5,5%	0,0%
2013	059	26320	24946	82,9%	2,7%	14,2%	0,2%
2014		149	141	81,6%	5,7%	12,1%	0,7%
2014	059	26025	24846	83,5%	2,7%	13,7%	0,2%
2015		135	129	93,8%	0,8%	5,4%	0,0%
2015	059	25946	25205	84,2%	2,3%	13,3%	0,2%

Les élèves sont majoritairement à l'heure.

Le pourcentage d'élèves en retard d'un an ou plus est inférieur à 6 % sauf en 2014 et reste inférieur au pourcentage départemental.

Le taux d'évitement du collège est en baisse (passage de 22 en 2012 à 6 en 2015).

Public + privé				
Pourcentage d'élèves en avance / à l'heure / en retard à l'entrée en 6 ^{ème} 2015-2016	Etablissement	Département	Académie	France
% d'élèves en avance	0	2.9	2.5	2.8
% d'élèves a l'heure	92.2	85.2	85.9	87.3
% d'élèves en retard 1 an	7.8	11.7	11.4	9.6
% d'élèves en retard 2 ans et +	0	0.2	0.2	0.2

Public + Prive					
Taux de passage de 3 ^{ème} en 2 ^{nde} GT	2011	2012	2013	2014	2015
pour l'établissement	35.3	38.0	41.6	35.9	41.0
pour le département	55.3	56.7	57.4	59.4	60.7
pour l'académie	55.1	56.3	57.4	59.0	60.2
pour la France	59.4	60.3	62.2	63.0	64.4

Structures et effectifs au constat

Rentrée Scolaire Secteur	2012		2013		2014		2015	
	PU		PU		PU		PU	
	UAI	059	UAI	059	UAI	059	UAI	059
Nombre Ecoles	8	1703	8	1691	8	1683	8	1664
Effectif maternelle	634	95393	620	95959	573	95336	577	94264
Nb CI maternelle	24	3634	25	3665	25	3686	23	3675
E/C	26,42	26,25	24,8	26,18	22,92	25,86	25,09	25,65
Effectif Elémentaire	812	1E+05	813	1E+05	807	1E+05	802	1E+05
Nb CI Elémentaire	38	6064	38	6035	37	6028	36	6036
E/C	21,37	22,5	21,39	22,61	21,81	22,65	22,28	22,58
Effectif Ash	25	2362	26	2377	26	2436	25	2438
Nb CI Ash	2	222	2	222	2	222	2	225
E/C	12,5	10,64	13	10,71	13	10,97	12,5	10,84
Effectif Total	1471	2E+05	1459	2E+05	1406	2E+05	1404	2E+05
Nb CI Total	64	9920	65	9922	64	9936	61	9936
E/C	22,98	23,61	22,45	23,66	21,97	23,58	23,02	23,45

- Résultats pédagogiques

Résultats et acquis des élèves Acquis : Paliers 1 et 2, langues

Rentrée Scolaire	2012				2013				2014			
	UAI		Dept		UAI		Dept		UAI		Dept	
		%	059	%		%	059	%		%	059	%
Effectif CE1 de l'enquête	175		19473		164		21540		98		22455	
Effectif CM2 de l'enquête	158		17946		150		19347		66		20510	
Nombre d'élèves maîtrisant les 3 compétences du palier 1	48	27,4%	10562	54,2%	64	39,0%	13488	62,6%	42	42,9%	14347	63,9%
Maîtrise Palier1 Compétence1	44	25,1%	10847	55,7%	109	66,5%	14151	65,7%	58	59,2%	15157	67,5%
Maîtrise Palier1 Compétence2	50	28,6%	11230	57,7%	118	72,0%	14232	66,1%	66	67,3%	15323	68,2%
Maîtrise Palier1 Compétence6	83	47,4%	12909	66,3%	135	82,3%	17039	79,1%	65	66,3%	18227	81,2%
Nombre d'élèves maîtrisant les compétences du socle en fin de palier 2	79	50,0%	8981	50,0%	79	52,7%	10863	56,1%	36	54,5%	12068	58,8%
Maîtrise Palier2 Compétence1	99	62,7%	10007	55,8%	85	56,7%	12894	66,6%	36	54,5%	14285	69,6%
Maîtrise Palier2 Compétence2	96	60,8%	9950	55,4%	60	40,0%	12377	64,0%	37	56,1%	13528	66,0%
<i>Palier2 C2 Réagir et dialoguer</i>	<i>102</i>	<i>64,6%</i>	<i>11198</i>	<i>62,4%</i>	<i>88</i>	<i>58,7%</i>	<i>14065</i>	<i>72,7%</i>	<i>40</i>	<i>60,6%</i>	<i>15150</i>	<i>73,9%</i>
<i>Palier2 C2 Comprendre à l'oral</i>	<i>125</i>	<i>79,1%</i>	<i>11810</i>	<i>65,8%</i>	<i>109</i>	<i>72,7%</i>	<i>14781</i>	<i>76,4%</i>	<i>40</i>	<i>60,6%</i>	<i>15996</i>	<i>78,0%</i>
<i>Palier2 C2 Parler en continu</i>	<i>112</i>	<i>70,9%</i>	<i>10849</i>	<i>60,5%</i>	<i>79</i>	<i>52,7%</i>	<i>13577</i>	<i>70,2%</i>	<i>41</i>	<i>62,1%</i>	<i>14896</i>	<i>72,6%</i>
<i>Palier2 C2 Lire</i>	<i>100</i>	<i>63,3%</i>	<i>11542</i>	<i>64,3%</i>	<i>95</i>	<i>63,3%</i>	<i>14467</i>	<i>74,8%</i>	<i>40</i>	<i>60,6%</i>	<i>15729</i>	<i>76,7%</i>
<i>Palier2 C2 Ecrire</i>	<i>92</i>	<i>58,2%</i>	<i>11391</i>	<i>63,5%</i>	<i>92</i>	<i>61,3%</i>	<i>13855</i>	<i>71,6%</i>	<i>42</i>	<i>63,6%</i>	<i>15126</i>	<i>73,7%</i>
Maîtrise Palier2 Compétence3	92	58,2%	10452	58,2%	96	64,0%	13098	67,7%	38	57,6%	14568	71,0%
Maîtrise Palier2 Compétence4	126	79,7%	11127	62,0%	116	77,3%	13314	68,8%	54	81,8%	15322	74,7%
Maîtrise Palier2 Compétence5	99	62,7%	10798	60,2%	92	61,3%	13399	69,3%	42	63,6%	15037	73,3%
Maîtrise Palier2 Compétence6	122	77,2%	11615	64,7%	109	72,7%	14952	77,3%	54	81,8%	16528	80,6%
Maîtrise Palier2 Compétence7	124	78,5%	11977	66,7%	115	76,7%	14808	76,5%	52	78,8%	16299	79,5%
Nombre d'élèves ayant atteint le niveau A1 en langues Etrangères	90	57,0%	10087	56,2%	77	51,3%	12027	62,2%	49	74,2%	13001	63,4%

Les indicateurs 2014 semblent ne pas être exploitables car peu renseignés par les écoles

Taux de réussite au DNB et valeurs ajoutées	2011	2012	2013	2014
Taux réussite brut	71	66	66	81
Valeur ajoutée/académie	-7	-16	-15	-0
Valeur ajoutée/France	-5	-16	-14	-1

Note moyenne à l'écrit du DNB et valeurs ajoutées	2013	2014
Note moyenne	7.3	8.8
Valeur ajoutée/académie	-1.4	-1.1
Valeur ajoutée/France	-1.7	-1.2

Indicateurs de fonctionnement Aides personnalisées et APC

Rentrée Scolaire	2012				2013				2014			
	UAI		Dept		UAI		Dept		UAI		Dept	
		%	059	%		%	059	%		%	059	%
Effectif Cycle2	347		37937		348		42019		187		45007	
Effectif Cycle3	454		52127		462		57076		213		58924	
Effectif Maternelle	365		62045		465		66462		230		72983	
PPRE Cycle2	69	19,9%	4052	10,7%	76	21,8%	4540	10,8%	56	29,9%	5462	12,1%
PPRE Cycle3	72	15,9%	4073	7,8%	66	14,3%	4410	7,7%	55	25,8%	5237	8,9%
Aide personnalisée Cycle2	157	45,2%	11649	30,7%	300	86,2%	21429	51,0%	201	107,5%	22528	50,1%
Aide personnalisée Cycle3	167	36,8%	15144	29,1%	382	82,7%	28900	50,6%	204	95,8%	29196	49,5%
Aide personnalisée Maternelle	172	47,1%	11037	17,8%	232	49,9%	23740	35,7%	130	56,5%	25420	34,8%
Aide spécialisée Cycle2	63	18,2%	2926	7,7%	60	17,2%	4744	11,3%	43	23,0%	5039	11,2%
Aide spécialisée Cycle3	64	14,1%	1426	2,7%	33	7,1%	1960	3,4%	23	10,8%	2047	3,5%
Aide spécialisée Maternelle	34	14,1%	1911	3,1%	29	7,1%	2475	3,7%	1	10,8%	3230	4,4%
Aide spécialisée PPS	28	3,5%	2636	2,9%	21	2,6%	3278	3,3%	10	2,5%	3301	3,2%

Aide plus importante que celle du département (PPRE, Aide personnalisée)

Les aides sont mises en place dès la maternelle.

Les réussites du réseau

Au niveau des enseignants :

- Les écoles accordent une attention particulière à la scolarisation des élèves de moins de trois ans sur le réseau. Un seul dispositif « accueil des moins de 3 ans » est mis en place dans une école. Il est à déployer.

Au niveau des partenaires :

- La communication entre les partenaires, la municipalité, les services sociaux et les établissements scolaires est aisée dans l'intérêt des élèves.
- Les parents ont la possibilité de disposer d'un espace dédié pour se réunir et être reçus.

Au niveau du pilotage :

- Les échanges sont réguliers entre la Principale, l'Inspectrice et le Coordonnateur.
- Les réunions conseil école/collège sont mises en place.
- Les commissions d'harmonisation sont formalisées.
- L'autodiagnostic « axe pilotage » a été réalisé en équipe.

Repérage des difficultés

Au niveau des enseignants :

- L'utilisation du numérique au service de la différenciation pédagogique est à renforcer
- Le manque de temps institutionnel pour assurer la continuité école/collège est souligné comme insuffisant par les équipes.
- Une formation à la communication avec les parents mérite d'être mise en place.

Au niveau des partenaires :

- Les parents d'élèves méconnaissent le rôle précis des différents conseils et instances ainsi que les sigles et terminologies propres à l'éducation nationale.

Au niveau du pilotage :

- Les tableaux de bord ne sont pas complétés par les directeurs, d'où des résultats non fiables.
- Il n'existe pas de tableau de bord au niveau du réseau.
- Il est actuellement difficile de faire le lien entre les différents indicateurs de la circonscription et du collège.
- Les formations ne sont pas organisées à l'échelle du réseau.

3. Axes, objectifs et indicateurs du projet de réseau

Axe1. Améliorer les résultats de tous les élèves et assurer la maîtrise du socle commun

OBJECTIF 1 : améliorer les résultats des élèves aux évaluations écoles et brevet des collèges

OBJECTIF 2 : réduire l'écart avec le « hors REP »

OBJECTIF 3 : co-construire un tableau de bord du réseau.

Dans le cadre de /du...	Actions pédagogiques	Indicateurs d'évaluation
Travail d'équipe	<ul style="list-style-type: none"> • Travailler en concertation entre maternelles et entre élémentaires : conseils de cycles communs pour élaborer des répartitions communes à l'échelle du réseau. • S'appuyer sur le travail du RASED. • Partager et expliciter les démarches d'un cycle à l'autre. • Partager sur la mise en place de procédures efficaces pour apprendre (démarches spécifiques : intelligences multiples, stratégies d'apprentissages). • Partager les outils sur le dire / lire / écrire (lecture compréhension, production d'écrits : ateliers de productions d'écrits systématiques, situations problème). • Motiver et engager les élèves dans les apprentissages (expliciter les axes d'apprentissages, le projet éducatif, PPRE, mettre l'élève au centre du projet). • Penser des évaluations communes écoles/collège • Mettre en place les cahiers de progrès / cahiers de réussite au niveau de l'école maternelle. • Etendre le dispositif « scolarisation des moins de 3 ans » • Prévoir des temps institutionnels inter niveaux pour élaborer des projets communs. • Prévoir des temps de rencontres entre directeurs. • Harmoniser les PPRE passerelles, les fiches de réussite. • Permettre un accès à l'ENT collège pour les écoles. • Favoriser les pratiques de co-enseignement. • Expérimenter la classe sans note au collège. 	<ul style="list-style-type: none"> • Fréquence, périodicité et qualité des rencontres • Nombre de réunions entre directeurs • Existence de projets communs • Résultats aux évaluations, palier 2, palier 3, DNB. • Engagement plus rapide des élèves dans la tâche • Fréquentation de l'ENT • Atteindre l'objectif de 30% de scolarisation des – de 3 ans • Réussite de l'expérimentation « classe sans note »

<p>Formation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser des formations inter catégorielles autour de la différenciation et de l'évaluation. • Organiser une formation autour des troubles du langage en maternelle (Rencontre avec une orthophoniste qui pourrait donner des pistes aux enseignants). • Former les nouveaux arrivants aux spécificités de l'éducation prioritaire (directeurs, jeunes collègues, néo arrivants). • Formation des personnels et des parents sur l'usage de l'ENT et autres problématiques. 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de formations effectuées • Mise en place des acquis de formation au sein des classes • Nombre d'enseignants, de personnels et de parents formés.
<p>Partenariat</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Développer les actions de parentalité pour inciter à davantage d'ambition des parents pour leurs enfants. • Favoriser l'implication des parents dans la vie de l'école. • Relancer les temps passerelles avec le multi accueil. • Relancer et enrichir les actions partenariales (maisons de quartier, cyber-base...). • Ouvrir l'école aux parents lors de matinées pour renforcer la coéducation. • Travailler avec le DRE en lien avec la politique de la ville. 	<ul style="list-style-type: none"> • Taux de présence des parents aux réunions • Participation des parents dans les réunions • Nombre de réunions avec les parents (accueil en groupe, dans les classes ou individualisé : remise de bulletins, équipes éducatives).
<p>Pilotage</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Faire vivre le réseau. • Créer un site réseau pour partager (progressions...). • Organiser des regards croisés inter-cycles du cycle 4 vers le cycle 3 et du cycle 2 vers le cycle 1 (principalement vers le CP). • Mettre à profit l'expertise des EMF. • Avoir une planification annuelle des rencontres, des formations.... • Réunir régulièrement le comité de pilotage composé de l'IEN, de l'IAIPR, du chef d'Etablissement et du coordonnateur de réseau. • Elaborer un tableau de bord pour suivre les résultats des élèves au niveau du réseau. • Accompagner le développement de l'équipement dans les écoles et favoriser la maintenance et le renouvellement des équipements au collège. • Impulser des moments de valorisation des progrès des élèves en y associant les parents. • Valoriser les projets sur les sites de la circonscription, du collège et de l'académie (solliciter la presse). • Proposer des formations communes inter degrés (autour des gestes professionnels). 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de rencontres de directeurs / d'équipes pour faire vivre le projet REP. • Nombre d'enseignants participant aux regards croisés.

Axe 2. Développer un climat scolaire bienveillant et exigeant

OBJECTIF 1 : motiver et impliquer davantage des élèves (dans le travail scolaire, dans la participation aux différents projets)

OBJECTIF 2 : mettre en place une évaluation positive (livrets de réussites)

OBJECTIF 3 : réduire le nombre de conseils de discipline et de réunions d'équipes éducatives (manquement au règlement, comportement, absentéisme, décrochage, ...)

Dans le cadre de /du...	Actions pédagogiques	Indicateurs d'évaluation
Travail d'équipe	<ul style="list-style-type: none"> • Pérenniser la « Malette des parents » (possibilité de l'étendre à l'ensemble des classes). • Mettre en place des accueils personnalisés des parents à l'entrée des classes charnières. • Communiquer entre écoles et collège sur les retards/absences des fratries • Réfléchir à une évaluation positive des élèves (démarches au sein des classes, par ex donner des critères de réussite clairs pour les élèves + créer un livret de réussite pour l'élémentaire) Envisager des évaluations et corrections communes. • Valoriser les réussites des élèves, favoriser la motivation. • Renforcer la mise en place d'actions communes telles que calcul@tice, semaine des maths, cross, action santé, formation des délégués... • Travailler sur la posture d'élève, l'attention, la concentration, adopter un comportement d'élève. • Travailler sur le civisme et les valeurs de la République : mise en place d'actions communes du type exposition, semaine contre le racisme ...) • Faire appel à la réserve citoyenne : respect des valeurs... • Faire participer les élèves au fonctionnement de l'école (élire des délégués d'école qui participeront au conseil d'école, OCCE ... ; conseil municipal des jeunes.) : participation à la vie scolaire par le biais de projets à la gestion de classe, de l'école. • Mettre en place le conseil de vie collégienne. • Créer des grilles d'observation du comportement des élèves (attitude d'élève, écoute, mise au travail...). 	<ul style="list-style-type: none"> • Inscription et participation des parents aux actions • Nombre de RDV individuels • Amélioration du climat dans les établissements • Diminution du nombre d'incivilités • Assiduité • Nombre d'élèves effectuant le travail de recherche et d'apprentissage des leçons à la maison. • Mise en place d'un livret de réussite à l'école élémentaire (pour chaque école ou pour le réseau). • Nombre de classes impliquées dans les actions communes. • Impact sur l'attitude des élèves

Formation	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser des formations communes parents/équipes sur des besoins repérés. • Organiser une formation au débat. • Organiser une formation à l'accueil des parents. • Organiser une formation des élèves délégués. 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de participants aux différentes formations • Nombre de formations auxquelles les parents et enseignants ont assisté en lien avec les besoins repérés.
Partenariat	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser le partenariat avec : CLSPD- Médiatrice -EMS-Police municipale • Développer le dispositif « mallette des parents » à tous les niveaux (Pistes pour aider à apprendre...) • Renforcer les liens avec l'UTPAS • Mettre en place des actions DRE en maternelle 	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de la participation des familles dans les actions proposées • Fréquence et qualité des échanges entre professionnels
Pilotage	<ul style="list-style-type: none"> • Réunir régulièrement le comité de pilotage composé de l'IEN, de l'IAIPR, des chefs d'Etablissement et du coordonnateur de réseau. • Faire mieux connaître le guide « Agir sur le climat scolaire à l'école primaire » pour une meilleure appropriation par les équipes et pour un choix d'indicateurs pertinents. • Optimiser le fonctionnement du CESC et de la cellule de veille. • Faciliter l'organisation au collège des permanences de l'APE et renforcer le partenariat avec celle-ci. 	<ul style="list-style-type: none"> • Etre en capacité de présenter un bilan annuel en conseil d'école ou CA. • Nombre d'interventions de la médiatrice scolaire et nombre de cas résolus. • Nombre de reprises d'une scolarisation normale. • Baisse du nombre de décrocheurs au collège. • Nombre de contacts avec l'équipe mobile de sécurité.

Axe3. Agir sur les parcours des élèves

OBJECTIF 1 : Veiller à améliorer la fluidité des parcours.

OBJECTIF 2 : Participer aux projets de circonscription, départementaux et nationaux.

OBJECTIF 3 : Impliquer les élèves dans les projets.

Dans le cadre de/du...	Actions pédagogiques	Indicateurs d'évaluation
Travail d'équipe	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place le PEAC (Numérique ou papier) • Pouvoir stocker sur l'ENT collègue • Utiliser « Folios » pour enregistrer les actions des différents parcours • Instaurer un cahier de vie (sorties, poésies, livres...) et classeur « parcours culturel » en élémentaire • Utiliser les concertations entre enseignants pour établir la répartition des œuvres, pour mettre en place des liaisons GS/CP notamment autour des parcours et pour échanger sur les pratiques. • Repérer et prévenir le décrochage culturel • Mettre en place et valoriser les expositions communes sur le réseau, les échanges entre classes du réseau (numériques ou courrier) : quiz sur des œuvres d'art, enregistrement d'exposés, saynètes ... • Travailler sur le « parcours avenir » des élèves en lien avec le COP et le CIO • Présenter aux élèves les différentes structures de formation (Lycée, CFA, entreprise) • Valoriser les projets : Programme d'Etudes Intégrées, « Cordées de la réussite » et repérer les « forts potentiels » 	<ul style="list-style-type: none"> • Existence • Nombre de connexions aux espaces de stockage • Diversifications des projets • Enrichissement culturel et lexical • Ouverture sur l'extérieur pendant et hors temps scolaire • Taux de participation • Nombre d'échanges entre les classes.
Formation	<ul style="list-style-type: none"> • Etre formé à détecter les élèves dys... (comment pallier leurs difficultés) • Etre formé à l'utilisation des tablettes, à l'outil numérique notamment à l'outil « Folios » 	<ul style="list-style-type: none"> • Ressenti des enseignants, se sentent-ils moins démunis ? • Nombre de formations effectuées. • Nombre de connexions à « Folios »
Partenariat	<ul style="list-style-type: none"> • Relancer les actions école au cinéma (possible du Cycle 1 à 4), Phénix, musée de Valenciennes, festival 2 valenciennes • Relancer les actions santé autour de l'hygiène bucco-dentaire, de l'estime de soi (intervention d'esthéticiennes pour le collège), de l'équilibre alimentaire (ex le petit déjeuner), de la pédiculose, revoir si possibilité de relancer l'action des fruits et des légumes pour un corps sain (partenaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Dossiers scolaires des élèves moins lacunaires • Taux de participation • Fonds débloqués • Liens plus étroits avec la médiathèque dans les actions proposées.

	<p>municipalité et CPAM)...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des temps de rencontre officialisés par un compte rendu entre les enseignants, la psychologue, le médecin scolaire, le RASED afin d'avoir un réel suivi des élèves en difficulté. (Eviter les pertes d'informations...) • Créer un parcours santé, une fiche récapitulative et complète qui rendra compte des réels suivis ortho (avec si possible le bilan), les rendez-vous au CRDTA, Centre Decroly... • Avoir une meilleure connaissance des partenaires et pouvoir avoir des temps de rencontre et d'échanges : Musée, Phénix, lieux culturels, médiathèque, acteurs de la municipalité, acteurs de la CPAM, le cuisinier de la municipalité ou du collège (petit déjeuner), esthéticiennes, infirmières du collège et de la PMI • Pouvoir dégager des financements pour des actions particulières par le biais de la municipalité (dotation de tablettes), du REP, du FPH • Revaloriser les liens avec la médiathèque sur des projets construits en partenariat. • Assister au moins à 1 spectacle par an (Opéra bus, théâtre de Valenciennes ou Anzin). • Participer aux actions culturelles (CLEA : artistes en résidence...) 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de spectacles auxquels les élèves ont assisté sur le parcours.
<p>Pilotage</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réunir régulièrement le comité de pilotage composé de l'IEN, de l'IAIPR, du chef d'Etablissement et du coordonnateur de réseau. • Effectuer des réunions de synthèse avec les différents partenaires sur le devenir de l'élève au collège. 	<ul style="list-style-type: none"> • Bilan annuel présenté en conseil d'école ou CA.